

**OBJET : MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX DEMANDES DE NOTAM SUITE À LA  
MIGRATION EAD. VERSION CORRECTE.**

Cette AIC annule et remplace l'AIC A 16/18

## 1 INTRODUCTION

L'EAD (European AIS Database) est une base de données aéronautiques internationales contenant des données statiques (SDO/PAMS) et des données dynamiques NOTAM (INO).

Elle est opérée à Madrid et à Francfort par le Groupe EAD sur délégation d'Eurocontrol.

Suite à sa mise en place, un outil de mise à jour de cette base de données, l'ECIT (EAD Client Interface Terminal), a été développé.

A partir du 04 Septembre 2018, c'est cet outil qui sera utilisé pour la réalisation des NOTAM français de Métropole et de la Principauté de Monaco par le Bureau NOTAM International (BNI) pour les NOTAM civils et la Division de l'Information Aéronautique (DIA) pour les NOTAM militaires entraînant des changements dans :

- Le format des demandes de NOTAM
- L'adressage des demandes de NOTAM
- L'adressage des demandes de répétition de NOTAM.

Remarque : Les NOTAM publiés avant la migration sont uniquement en version monolingue (anglais) dans l'EAD, ils seront au fur et à mesure annulés ou remplacés en version multilingue.

Les changements décrits dans la présente circulaire seront officialisés par la mise à jour du guide de la demande de NOTAM.

## 2 DESCRIPTION DES CHANGEMENTS

### 2.1 Le format des demandes de NOTAM

Le format « RQNTM » ne sera plus reconnu par le système de traitement NOTAM. Un nouveau format « NOTAM Proposal » devra être utilisé (voir annexe 1), ce dernier devant être scrupuleusement respecté pour éviter le rejet de la demande par le système.

### 2.2 Adressage des demandes de NOTAM

#### 2.2.1 Demandes envoyées directement au BNI et à la DIA

Les Fournisseurs de Données Aéronautiques (FDA) devront privilégier par ordre de priorité l'envoi des « NOTAM Proposal » via le :

1 - RSFTA :

- BNI et DIA : EUECYIYP et LFFAYNYA (Archivage des demandes de NOTAM)

2 - Courriel :

- BNI : [nof.ops@aviation-civile.gouv.fr](mailto:nof.ops@aviation-civile.gouv.fr)
- DIA : [dircam.dia-scia.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dircam.dia-scia.fct@intradef.gouv.fr)

3 - FAX :

- BNI : +33 (0)5 57 92 57 99
- DIA : +33 (0)5 57 53 69 74

### 2.2.2 Demandes envoyées via les BNIA/BRIA

Les FDA continueront d'envoyer leurs demandes aux BNIA/BRIA tout en respectant le nouveau format « NOTAM Proposal ». Les changements impacteront uniquement les BNIA et BRIA qui devront adresser les demandes au BNI et à la DIA via le RSFTA à EUECYIYP et LFFAYNYA.

### 2.3 Adressage des demandes de répétition de NOTAM

Les demandes de répétition de NOTAM (NRB ou RQN) et les demandes de listes de NOTAM valides (NCB et RQL) devront dorénavant être adressées à LFFAYNYS (et non plus à LFFAYNYX).

## 3 OPERATIONS NON IMPACTEES PAR LA MIGRATION

### 3.1 Les SNOWTAM

Le format et l'adressage restent identiques.

### 3.2 Les messages autres que les demandes de NOTAM

Les messages « Texte libre » seront toujours envoyés à l'adresse LFFAYNYX pour les messages adressés au BNI et à l'adresse LFFAZXYI pour ceux envoyés à la DIA.

### 3.3 Consultation des NOTAM sur les outils OLIVIA, NOTAMWEB du site SIA et ODIN

Aucun changement.

### 3.4 Les abonnés RSFTA

Seule l'adresse RSFTA de l'originateur change pour les abonnés étrangers, EUECYIYN au lieu de LFFAYNYX.

## 4 NOTIFICATION DE LA DATE ET HEURE DU CHANGEMENT

Un NOTAM avec LFFAYNYX comme adresse « Originateur » et une information sur le site du SIA ainsi que sur les « Unes du jour » des outils de consultation seront diffusés pour avertir tous les usagers de la date et heure précises du changement.

Durant cette opération qui devrait durer 1 heure environ, le BNI et la DIA seront dans l'incapacité de publier des NOTAM. Les informateurs aéronautiques devront suspendre l'envoi de toute demande de NOTAM et privilégier la diffusion des informations urgentes par voie de fréquence.

A la fin de l'opération, un nouveau NOTAM sera publié avec EUECYIYN comme adresse « Originateur ».

Après la migration, il est possible que le traitement NOTAM soit ralenti durant quelques temps, les demandes urgentes étant toujours traitées en priorité.

Raison	Ancienne adresse RSFTA	Nouvelle adresse RSFTA
Envoi d'une demande de NOTAM au BNI	LFFAYNYX	EUECYIYP & LFFAYNYA
Envoi d'une demande de NOTAM à la DIA	LFFAZXYI	EUECYIYP & LFFAYNYA
Demandes de répétition de NOTAM (RQN & NRB)	LFFAYNYX	LFFAYNYS
Demandes de listes de NOTAM valides (RQL & NBC)	LFFAYNYX	LFFAYNYS
Envoi d'un message « Texte libre » au BNI	LFFAYNYX	LFFAYNYX
Envoi d'un message « Texte libre » à la DIA	LFFAZXYI	LFFAZXYI

PAGE INTENTIONNELLEMENT BLANCHE

*INTENTIONALLY LEFT BLANK*

## ANNEXE 1

## FORMAT DES « NOTAM PROPOSAL » (EXEMPLES)

## Format NOTAM Nouveau : « NOTAMN PROPOSAL »

(NOTAMN PROPOSAL LFFA P

A) LFPG B) 1809120900 C) 1809201600

D) 0900-1600

E) OBSTACLE AU MILIEU DE NULLE PART.)

R) JEAN DUPONT – ADP - TEL 01 05 06 07 08 09)

Type (N) : Non obligatoire - conseillé

Série (P) : Non obligatoire - conforme à l'AIP France GEN 3.1.3.4

Champ R) : Obligatoire – Information mentionnant les coordonnées et fonction du demandeur, conservée en tant que « Notes » pour le NOF, n'apparaît pas dans le NOTAM. Ce champ permet de vérifier l'habilitation du demandeur et de le contacter en cas de problème.

## Format NOTAM remplaçant : « NOTAMR PROPOSAL »

(NOTAMR PROPOSAL LFFA P0123/18

A) LFPG B) WIE C) 1809221600

D) 0900-1600

E) OBSTACLE AU MILIEU DE NULLE PART.)

R) JEAN DUPONT – ADP - TEL 01 05 06 07 08 09)

Type (R) : Obligatoire.

P0123/18 : Obligatoire, Numéro du NOTAM à remplacer.

Champ R) : Obligatoire – Information mentionnant les coordonnées et fonction du demandeur, conservée en tant que « Notes » pour le NOF, n'apparaît pas dans le NOTAM. Ce champ permet de vérifier l'habilitation du demandeur et de le contacter en cas de problème.

## Format NOTAM annulant : « NOTAMC PROPOSAL »

(NOTAMC PROPOSAL LFFA P0123/18

A) LFPB B) WIE

E) OBSTACLE AU MILIEU DE NULLE PART.)

R) JEAN DUPONT – ADP - TEL 01 05 06 07 08 09)

Type (C) : Obligatoire.

P0123/18 : Obligatoire, Numéro du NOTAM à annuler.

Champ R) : Obligatoire – Information mentionnant les coordonnées et fonction du demandeur, conservée en tant que « Notes » pour le NOF, n'apparaît pas dans le NOTAM. Ce champ permet de vérifier l'habilitation du demandeur et de le contacter en cas de problème.